#### REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DE REGIS **DES DELIBERATIONS DU CONS**

Affiché le

Envoyé en préfecture le 20/05/2022 Reçu en préfecture le 20/05/2022

DE LA COMMUNE DE PRESSAGN 27510

ID: 027-212704779-20220513-DL17\_2022-DE

# **DEPARTEMENT**

**EURE** 

#### Séance du 13 MAI 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation 07/05/2022 Date d'affichage 07/05/2022 Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt deux

13 mai et le

à 19 heures 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents: Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GLEIZES, GUION, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN

Absents: GILLET (pouvoir P. CARRIER), LE LAN-LE LUYER (Pouvoir P. MAINGUY), LOCHON (pouvoir M. WECKSTEIN), VAUZOU (Pouvoir C. GLEIZES), INIGO (pouvoir M-M MAGNAUDEIX)

A été nommé secrétaire : Mme ANDRIEUX

## VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – DL 17/2022

Le Plan Communal de Sauvegarde rédigé récemment doit faire l'objet d'une validation par le conseil municipal.

Après évocation des points d'amélioration à intégrer à l'existant, le plan est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Le Maire, Pascal MAINGUY